

ÉTUDE

centre
national
de la musique

La diffusion de spectacles de musiques actuelles et de variétés en France

Chiffres synthétiques 2019
Principales évolutions 2017–2020



Septembre 2021

www.cnm.fr

 @Le_CNM

Après une année de rebond en 2019, les recettes de billetterie des spectacles musicaux et de variétés sinistrés en 2020 en baisse de 83 %

Le Centre national de la musique (CNM) est chargé de toutes les opérations nécessaires à la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de musiques actuelles et de variétés. Les données présentées sont issues des déclarations de taxe, à laquelle ne sont pas assujettis les spectacles de musique classique et contemporaine. Compte tenu du caractère particulier de l'année 2020 pour la filière musicale et le spectacle vivant, les opérations de recouvrement de la taxe sur les spectacles se tenant pendant la crise sanitaire ont été d'abord reportées, avant que le législateur ne décide d'exonérer les structures redevables pour la période du 17/03/2020 au 30/06/2021.

Plus de 30 millions d'entrées et 980 millions d'euros de billetterie en 2019 : année de forte croissance après le repli de 2018

Plus de **65 000 représentations** de musiques actuelles et de variétés se sont déroulées en France en 2019. Ces représentations ont généré une assiette de billetterie et de contrats de cession¹ de 998 millions d'euros (M€).

90 % de ces représentations ont été payantes (**58 839 représentations**) et ont réuni **30 millions d'entrées** pour des recettes de **980 M€ de billetterie** hors taxes. La fréquentation moyenne s'établit à 514 entrées par représentation payante pour un **prix moyen du billet de 35 €** (avec un prix médian à 17 €²) même si les écarts entre représentations sont conséquents : de quelques entrées à plus de 75 000, de quelques euros à plus de 160 €.

Pour les **6 500 représentations gratuites** déclarées comptant pour 18 M€ d'assiette, le montant moyen de contrat de cession par représentation atteint 2 733 € avec une médiane à 1 043 € (là encore de quelques euros à plusieurs centaines de milliers d'euros).

Représentations payantes déclarées au CNM

Déclarations reçues au 31/12 de chaque année pour 2017-2018-2019 et au 30/06/2021 pour l'année 2020

	2018	Évo. 17-18	2019	Évo. 18-19	2020	Évo. 19-20
Nombre de déclarants	3 319	-17%	3 322	+0%	1 817	-45%
Nombre de représentations payantes	61 394	-6%	58 839	-4%	17 029	-71%
Fréquentation totale	28 025 042	-2%	30 214 266	+8%	5 966 289	-80%
dont entrées payantes	25 792 175	-2%	27 884 012	+8%	5 579 718	-80%
dont entrées exonérées	2 232 867	-3%	2 330 254	+4%	386 571	-83%
Recettes de billetterie HT	876 103 678 €	-6%	980 265 304 €	+12%	170 744 562 €	-83%
Nombre moyen d'entrées	456	+4%	514	+12%	350	-32%
Nombre moyen d'entrées payantes	420	+4%	474	+13%	328	-31%
Prix moyen calculé du billet	34 €	-3%	35 €	+3%	31 €	-13%

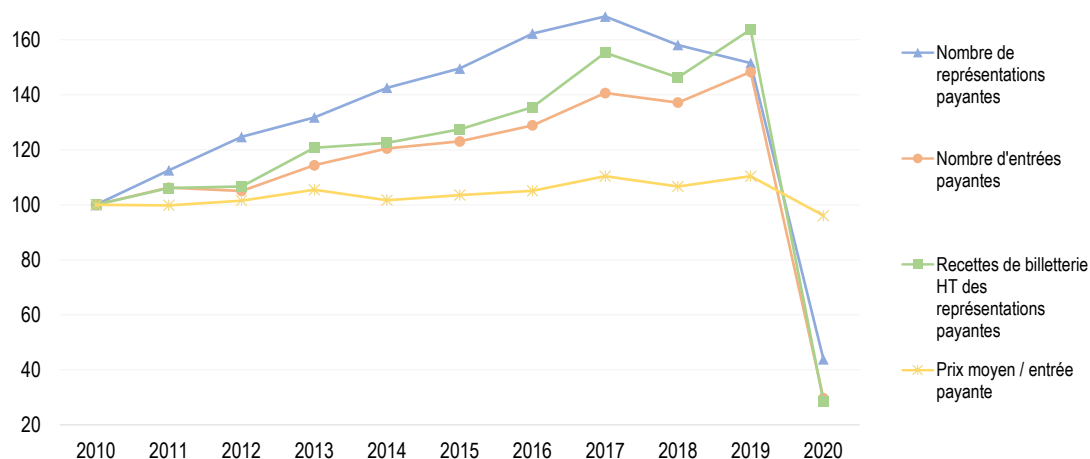
La baisse du nombre de déclarants et de représentations payantes depuis 2017 est liée en grande partie à la réduction importante de déclarants aux activités occasionnelles ainsi qu'à des variations de déclarations de certains lieux proposant de nombreuses représentations (d'humour notamment) en petite jauge.

¹ Les éléments statistiques couvrent à la fois : les représentations à entrée payante pour lesquelles la taxe est collectée sur la base des recettes de billetterie hors taxes ; les représentations à entrée gratuite pour lesquelles la taxe est collectée sur la base du montant de cession hors taxes du spectacle (comportant l'ensemble du plateau artistique et technique, plus l'hébergement, les défraiements, etc. qui apparaissent sur la facture) auprès du vendeur du spectacle

² La médiane est la valeur qui sépare la moitié inférieure de la moitié supérieure du nombre total des représentations. Par rapport à la moyenne calculée, la médiane permet d'exclure les extrêmes d'une même série.

Entre 2017 et 2018, la baisse de la billetterie (-6 %) s'explique notamment par un nombre réduit de représentations proposées dans des lieux de grande jauge (accueillant plus de 1 500 personnes en moyenne par représentation), après une année 2017 exceptionnelle en termes de billetterie (+15 % par rapport à 2016). L'année 2019 est marquée par une forte hausse de la fréquentation (+8 %) et de la billetterie (+12 %). Ces évolutions sont imputables à la fois à la croissance observée au sein des festivals et à celle observée hors festivals (dates événementielles isolées ou présentées en série), les situations étant variables selon les territoires.

Évolution des déclarations de spectacles de musiques actuelles et de variétés (base 100 en 2010)



Avec près de 8 500 représentations (14 % du total³), les **festivals** ont réuni 7,5 millions d'entrées pour 215 M€ de billetterie en 2019. S'y ajoutent 1 533 représentations gratuites (23 % des représentations gratuites) et 7,5 M€ de contrats de cession qui constituent l'assiette de perception de la taxe en cas de gratuité. Avec 882 entrées par représentation payante et un prix moyen du billet de 32 €, la fréquentation moyenne est près de deux fois supérieure à celle observée lors des représentations isolées ou proposées en saison.

En 2019, plus de 50 000 **représentations en saison ou isolées** ont réuni 23 millions d'entrées générant 766 M€ de billetterie (pour un total de 55 402 représentations et 776 M€ d'assiette en incluant les représentations gratuites). La fréquentation moyenne atteint 452 entrées pour un prix moyen du billet de 36 €. La baisse de la billetterie constatée en 2018 (-8 %) s'explique par un nombre réduit de manifestations proposées dans des lieux de grande jauge, conjugué à une réduction du prix moyen du billet de -5 %. L'année 2019 présente une forte reprise liée à des représentations en grandes jauges marquées par une hausse de la fréquentation (+8 %) qui, avec l'augmentation du prix moyen du billet (+4 %), porte la hausse de la billetterie (+12 %).

Représentations payantes déclarées en fonction du contexte festivalier ou non

Déclarations reçues au 31/12 de chaque année pour 2017-2018-2019 et au 30/06/2021 pour l'année 2020

	2018	Évo. 17-18	2019	Évo. 18-19	2020	Évo. 19-20
Dans le cadre de festivals						
Nombre de représentations	8 448	-14%	8 478	+0%	1 362	-84%
Fréquentation totale	6 951 369	-3%	7 474 031	+8%	315 497	-96%
Recettes de billetterie	195 107 938 €	+1%	214 568 670 €	+10%	4 742 542 €	-98%
Nombre moyen d'entrées	823	+12%	882	+7%	232	-74%
Prix moyen calculé du billet	31 €	+4%	32 €	+3%	17 €	-46%
Hors festivals						
Nombre de représentations	52 946	-5%	50 361	-5%	15 667	-69%
Fréquentation totale	21 073 673	-2%	22 740 235	+8%	5 650 792	-75%
Recettes de billetterie	680 995 740 €	-8%	765 696 634 €	+12%	166 002 020 €	-78%
Nombre moyen d'entrées	398	+3%	452	+13%	361	-20%
Prix moyen calculé du billet	35 €	-5%	36 €	+4%	31 €	-13%

³ Ce nombre est sous-estimé du fait de la prise en compte fréquente du nombre de jours de festivals plutôt que du nombre effectif de représentations.

2020 : 171 M€ de billetterie déclarés, une perte de l'ordre de 800 M€ pour les spectacles de musiques actuelles et de variétés, soit -83 % par rapport à 2019

Précisions méthodologiques pour l'année 2020

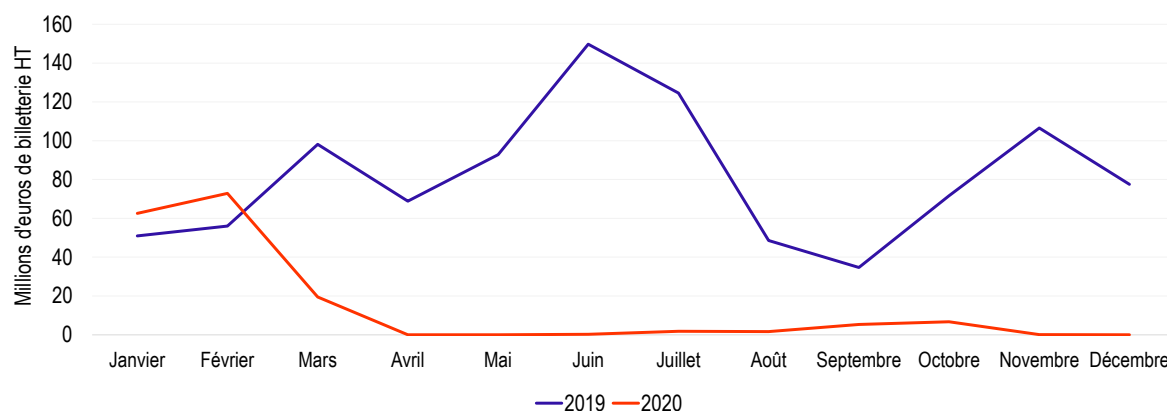
L'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire a suspendu temporairement les délais de recouvrement de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés et les concerts de musiques actuelles, source de données pour les statistiques sur la diffusion des spectacles. La loi de finances pour 2021 (loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020), en son article 84, a finalement disposé que la taxe ne serait pas due pour la période du 17/03/2020 au 30/06/2021. La loi a également prorogé jusqu'au 31/12/2021 la date limite de paiement de la taxe due pour les représentations antérieures au 17/03/2020.

Même si les redevables de la taxe fiscale ont été, et sont toujours à ce jour, incités à déclarer les spectacles assujettis, ils ont été, dans le contexte de la crise, beaucoup moins sollicités qu'ils ne le sont habituellement par le service en charge de la perception au sein du CNM. Dans ces conditions, il est probable que les déclarations reçues ne reflètent pas l'intégralité des représentations qui se sont effectivement déroulées en 2020, notamment à l'issue du premier confinement.

Avec environ 17 000 représentations payantes déclarées pour moins de 6 millions d'entrées payantes et 171 M€ de billetterie, l'année 2020 se solde par une chute de plus de 71 % du nombre de représentations, de 80 % de la fréquentation payante et de 83 % de la billetterie par rapport à l'année 2019. À noter que l'ampleur de cette baisse est plus marquée encore pour les festivals (-98 % de billetterie par rapport à 2019) que pour les représentations présentées hors festivals (-78 %). En termes de billetterie totale, cette perte de l'ordre de 800 M€ apparaît conforme aux estimations réalisées par le CNM sur la base du suivi des principales annulations intervenues au cours de l'année 2020.

Comparaison 2019-2020 de la répartition mensuelle des recettes de billetterie déclarées

Déclarations reçues au 31/12/2020 pour 2019 et au 30/06/2021 pour 2020



BILLETTERIE HT (Millions d'euros)	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	63	73	19	0	0	0	2	2	5	7	0	0	171
Festivals	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5
Hors festivals	62	72	18	0	0	0	2	1	5	6	0	0	166
2019	51	56	98	69	93	150	125	49	35	72	107	78	980
Festivals	1	2	4	7	6	56	86	34	7	6	3	2	215
Hors festivals	50	54	94	62	87	94	39	14	28	66	103	75	766
Écart de billetterie en valeur absolue	12	17	-79	-69	-93	-150	-123	-47	-30	-65	-107	-78	-809
Évolution 19-20	23%	30%	-80%	-100%	-100%	-100%	-99%	-97%	-85%	-91%	-100%	-100%	-83%



**LA DIFFUSION DES
SPECTACLES EN
2019**

Les principales caractéristiques de la diffusion des spectacles de musiques actuelles et de variétés en 2019

La grande majorité de l'offre est concentrée dans les lieux de petite et moyenne jauges

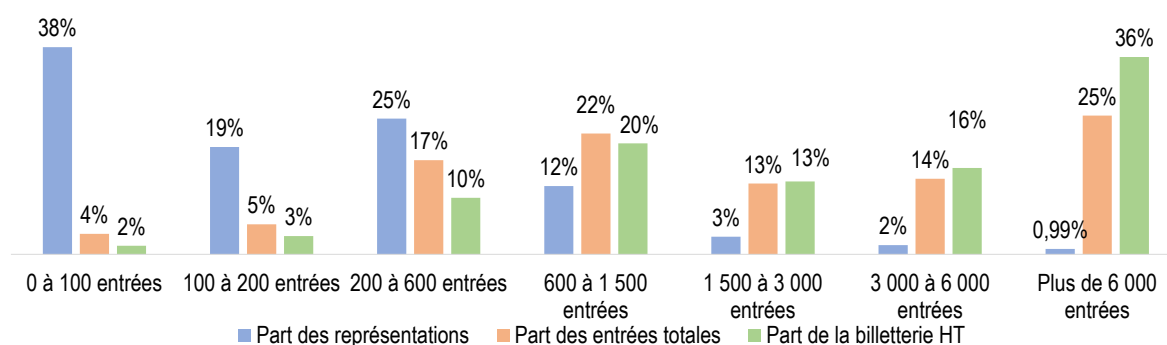
57 % des représentations payantes de spectacles de musiques actuelles et de variétés ont été présentées devant moins de 200 spectateurs (dont 38 % pour les lieux réunissant moins de 100 entrées par représentation). À l'opposé, les lieux (salles, équipements, plein air) ayant réuni plus de 6 000 spectateurs par représentation ont concentré 25 % de la fréquentation et 36 % de la billetterie pour moins de 1 % du nombre total de représentations payantes.

Ces petites jauges regroupent notamment des cafés concerts (par exemple La Luna Negra à Bayonne, La Péniche Cancale à Dijon, Le Petit Duc à Aix-en-Provence) ; de nombreux théâtres dont certains spécialisés dans les spectacles d'humour (à l'image du théâtre à l'Ouest de Rouen et du Théâtre Les Blancs Manteaux à Paris) ; ainsi que des salles spécialisées dans une autre discipline, comme en témoignent les différents lieux ayant accueilli le festival Détours de Babel à Grenoble (dont la salle Olivier Messiaen et le Musée dauphinois).

Représentations payantes déclarées pour 2019 en fonction de la fréquentation moyenne des représentations

Du 01/01 au 31/12/2019 (déclarations reçues au 31/12/2020)

	Nombre de représentations	Fréquentation totale	Recettes de billetterie	Prix moyen calculé du billet
Moins de 200	33 592	2 774 075	47 789 742 €	17 €
Entre 200 et 1 500	21 791	11 790 638	297 987 039 €	25 €
Entre 1 500 et 6 000	2 875	8 032 607	283 373 201 €	35 €
Plus de 6 000	580	7 608 884	351 115 322 €	46 €



Note de lecture : 38 % des représentations payantes ont comptabilisé moins de 100 entrées. Elles ont réuni 4 % du nombre total d'entrées et 2 % du total des recettes de billetterie.

Au sein des jauges moyennes, les représentations ayant réuni entre 200 et 1 500 personnes et drainant les recettes de billetterie les plus élevées (près de 298 M€) sont majoritairement issues de cabarets, qu'ils soient parisiens (le cabaret du Moulin rouge, Le Lido) ou implantés en région (le Royal Palace à Kirrwiller-Bosselshausen). C'est aussi dans cette classe de jauge que sont principalement regroupées les salles de type SMAC (scène de musiques actuelles), telles que La Laiterie à Strasbourg, La Carène à Brest ou encore El Mediator à Perpignan, ayant accueilli respectivement les festivals L'Ososphère, Astropolis et Jazzèbre.

Au sein des grandes et très grandes jauges, les représentations ayant réuni plus de 1 500 personnes ont principalement eu lieu dans des salles de type Zénith (Zénith d'Orléans, Zénith de Caen, le Dock des Suds à Marseille) ; dans des lieux de plein air, notamment dans le cadre de festivals (par exemple Touquet Music Beach, Les Francofolies de la Réunion, le Dub Camp Festival à Joué-sur-Erdre) ; ou encore dans des équipements polyvalents de grande capacité comme Paris La Défense Arena à Nanterre, les Arènes de Nîmes et l'Arkéa Arena à Floirac.

Diffusion par types de lieux : 57 % des représentations payantes ont lieu dans des salles spécialisées dans la diffusion de musiques actuelles et de variétés

Les salles de spectacles vivants spécialisées musiques actuelles et variétés incluant les salles de types Zénith ou SMAC (labellisées ou non), les cabarets, les théâtres spécialisés humour et les cafés-concerts rassemblent 57 % des représentations payantes pour 47 % de leur fréquentation et 49 % de leur billetterie.

Les 17 Zénith, avec 767 représentations payantes (1 % du total), ont réuni 3 millions d'entrées (10 %) et généré 119 M€ de billetterie (12 %). La fréquentation moyenne y est élevée (de l'ordre de 4 000 entrées) avec un prix moyen de 39 €. Les SMAC et plus largement les lieux de type SMAC, spécialisés mais de jauges plus modestes, avec une fréquentation moyenne 10 fois inférieure, réunissent toutefois plus de 2 millions d'entrées (8 % du total) pour 4 % des recettes de billetterie. Le prix moyen par entrée y est nettement plus faible (16 € en moyenne).

Les salles de spectacles vivants pluridisciplinaires, au rang desquels se classent les centres culturels (par exemple le centre culturel Les Fuseaux à Saint-Dizier ou encore le centre culturel Jacques Prévert de Villeparisis) et les théâtres de villes et scènes nationales (le théâtre municipal de Béthune, le Théâtre Auditorium de Poitiers), réunissent 21 % des représentations payantes de musiques actuelles et de variétés déclarées au CNM pour 13 % de leur fréquentation et 8 % de la billetterie.

Le poids des équipements polyvalents (21 % de la billetterie) s'explique notamment par l'offre de spectacles au Stade de France et dans d'autres stades métropolitains comme le stade Pierre Mauroy de Lille, le Groupama Stadium de Lyon ou l'Orange Vélodrome de Marseille.

Représentations payantes déclarées pour 2019 en fonction du type de lieu de représentation

Du 01/01 au 31/12/2019 (déclarations reçues au 31/12/2020)

En % du total (lecture en colonne) En nombre et en euros	Représentations payantes		
	Nombre	Entrées totales	Recettes de billetterie HT
Total des déclarations	58 839	30 214 266	980 265 304 €
Salle de spectacles vivants spécialisée musiques actuelles et variétés	57%	47%	49%
Salle de spectacles vivants spécialisée dans une autre discipline	7%	2%	1%
Salle de spectacles vivants pluridisciplinaires	21%	13%	8%
Parc des expositions, palais des congrès	2%	5%	5%
Équipement polyvalent, sportif, historique, religieux, administratif	5%	15%	21%
Établissement de loisirs (casino, discothèque, bar, hôtel, restaurant, parc d'attractions)	4%	4%	2%
Plein air	2%	14%	13%
Autres	2%	1%	1%

Diffusion par genre⁴ : Humour en tête en termes de nombre de représentations ; Pop, rock, reggae et assimilés en tête en fréquentation et billetterie

Pop, rock, reggae et genres assimilés est le premier genre en fréquentation (6,6 millions d'entrées) et en billetterie (272 M€). La fréquentation moyenne (946 entrées par représentation) ainsi que le prix moyen du billet (41 €), tous deux élevés, s'expliquent notamment par le poids des spectacles présentés dans les lieux de grande et très grande jauge (par exemple Jain au Zénith de Paris, Ed Sheeran au Groupama Stadium de Lyon, Pink à Paris La Défense Arena), mais aussi par celui des grands festivals comme le Hellfest, Les Vieilles Charrues ou encore les Eurockéennes de Belfort.

Chanson, variétés est le deuxième genre en fréquentation (4,8 millions d'entrées) et en billetterie (198 M€), et le troisième en nombre de représentations (7 265). De même que pour Pop, rock, reggae et genres assimilés, la fréquentation moyenne (663 entrées) et le prix moyen du billet (41 €) comptent parmi les plus élevés. Ce sont les séries de représentations et de tournées dans des lieux de grande jauge qui expliquent ces résultats : Mylène Farmer à Paris La Défense Arena, Patrick Bruel ou encore Véronique Sanson dans une majorité des Zénith. Du côté des festivals, citons Alain Souchon aux Francfolies de la Rochelle, Boulevard des Airs au Festival de Nîmes ou encore Arthur H aux Nuits de Fourvière.

Les Cabarets et revues représentent 11 % des représentations, 7 % de la fréquentation et 11 % des recettes de billetterie (108 M€). Parmi eux se trouvent, entre autres, le Crazy Horse et le cabaret de Madame Arthur à Paris, l'Ange Bleu à Gauriaguet, le National Palace à Vierzon ou encore le cabaret Élégance à Renaison. Le prix moyen du billet (58 €) est le plus élevé.

L'Humour, premier genre en nombre de représentations (15 626), génère également 13 % de la fréquentation et 11 % de la billetterie totales. La fréquentation moyenne (237 entrées) et le prix moyen du billet (29 €) comptent parmi les plus bas de l'ensemble des genres, du fait notamment du format de diffusion majoritairement en petite jauge : Kyan Khojandi au Spotlight à Lille, Olivia Moubri au Boui Boui à Lyon, Jarry au Kawa Théâtre à Montpellier.

Les 2 043 représentations payantes (3 % du total) en **Rap, hip-hop et genres assimilés** ont réuni 2,8 millions d'entrées (10 %) pour 95 M€ de recettes de billetterie (10 %). Il s'agit du genre qui présente la fréquentation moyenne par représentation la plus haute (1 377 entrées), du fait de quelques artistes parmi les plus reconnus dans cette esthétique musicale investissant des lieux de grande jauge : Aya Nakamura à l'Arkéa Arena de Floirac, Eddy de Pretto au Zénith de Nantes ou encore Ninho au Dôme de Marseille.

Répartition des représentations payantes déclarées en fonction du genre des représentations pour 2019

Du 01/01 au 31/12/2019 (déclarations reçues au 31/12/2020)

	Nombre de représentations	Fréquentation totale	Recettes de billetterie
Chanson, variétés	7 265	4 818 196	198 058 215 €
Comédie musicale et spectacles musicaux	2 841	812 954	21 477 274 €
Jazz, blues, soul, groove et musiques improvisées	8 102	1 785 760	43 182 510 €
Pop, rock, reggae et genres assimilés	6 975	6 600 119	271 926 519 €
Rap, hip-hop et genres assimilés	2 043	2 813 351	95 442 165 €
Musiques électroniques	4 280	2 922 321	63 121 298 €
Musiques du monde et traditionnelles	3 031	1 119 644	23 442 242 €
Humour (1)	15 626	3 702 163	107 397 599 €
Cabarets, revues	6 215	1 852 701	108 038 365 €
Autres (2)	2 461	1 456 803	48 179 117 €

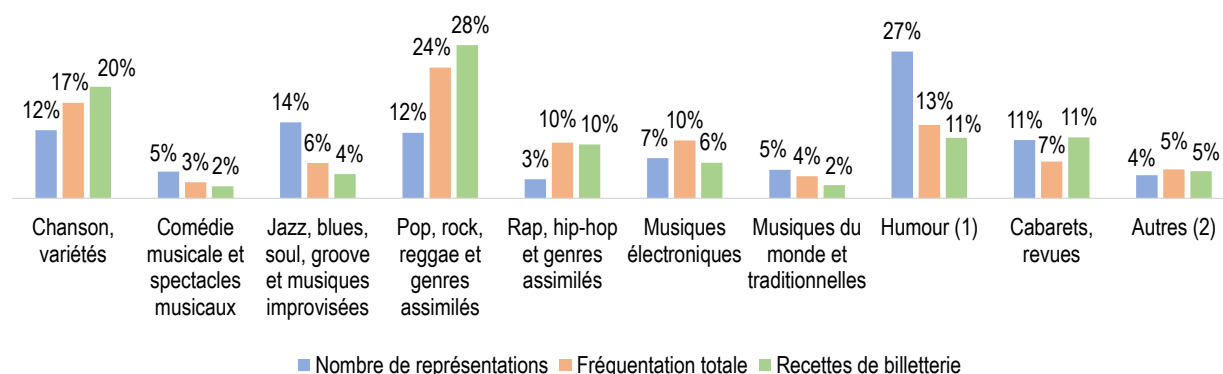
⁴ À chacune des représentations déclarées a été attribué un genre en fonction des artistes ou des spectacles qui les composent. La classification par genre est faite par les déclarants. Certains artistes ou spectacles peuvent être classés dans des genres différents selon les déclarants (entre Chanson et Pop-Rock, Chanson et Musiques du monde...). Des harmonisations ont été opérées sur la base brute des déclarations pour les couples artistes-spectacles identiques classés initialement dans des genres différents.

Avec 7 % du nombre total de représentations payantes, les **Musiques électroniques** réunissent près de 3 millions d'entrées pour 63 M€ de billetterie. La fréquentation moyenne élevée (683 entrées) s'explique par les nombreux festivals spécialisés ou non qui programment des artistes relevant de ce genre (Nuits sonores à Lyon, The Peacock Society à Paris, Les Plages Électroniques de Cannes). Parmi les lieux dans lesquels les représentations de ce genre sont diffusées, citons La Station – Gare des Mines à Paris, l'IBOAT à Bordeaux, Le Sucre à Lyon, Le Bikini à Ramonville-Saint-Agne. Le prix moyen du billet relativement bas (22 €) est dû aux programmations abordables et aux formats de concerts propres à cette esthétique hors festival. Parmi les DJ phares de 2019, citons David Guetta, Charlotte de Witte et The Blaze.

1,8 million d'entrées (6 % de la fréquentation totale) et 43 M€ de billetterie (4 % du total) sont générés par 8 102 représentations de **Jazz, blues, soul, groove et musiques improvisées**. Bien que quelques festivals d'ampleur dédiés à cette esthétique musicale aient eu lieu en 2019 (Jazz in Marciac, Jazz à Vienne), la majorité des concerts ont lieu dans des salles de petite jauge, majoritairement en région parisienne (par exemple Andrea Motis au Duc des Lombards) et dans les grandes métropoles françaises (Christine Lutz au Château de La Buzine à Marseille, Philippe Gelda au Théâtre du Pavé à Toulouse), expliquant ainsi une fréquentation moyenne (220 entrées) et un prix moyen du billet (24 €) parmi les plus bas.

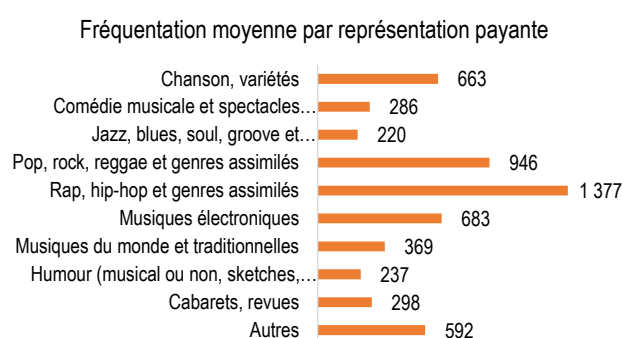
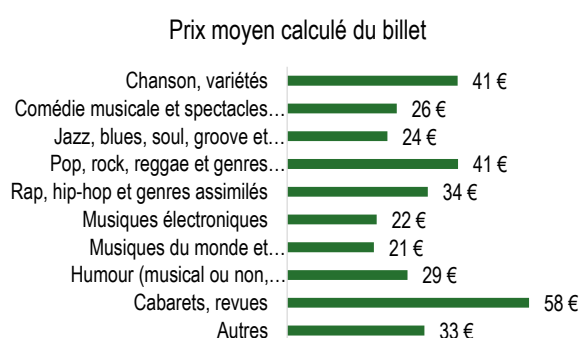
Répartition des représentations payantes déclarées en fonction du genre des représentations pour 2019

Du 01/01 au 31/12/2019 (déclarations reçues au 31/12/2020)



(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show.

(2) Spectacles sur glace, aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.



Les **Musiques du monde et traditionnelles** correspondent à 5 % des représentations de l'ensemble des représentations (3 031), 4 % de la fréquentation (1,1 million d'entrées) et 2 % de la billetterie (23 M€). Le prix moyen du billet (21 €) ainsi que la fréquentation moyenne (369 entrées) sont parmi les plus bas, ce qui s'explique, comme pour les Musiques électroniques et le Jazz, blues, soul, groove et musiques improvisées, par le fait que les artistes du genre se produisent généralement dans des salles de petite jauge à la programmation abordable (par exemple Souad Massi à L'Avant-Scène à Grand-Couronne et Luis de la Carrasca au Théâtre du Balcon à Avignon).

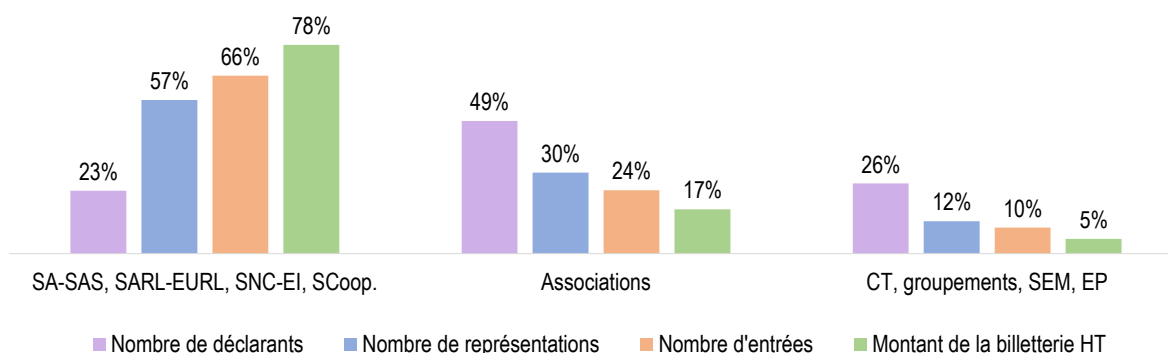
Avec 5 % du nombre de représentations payantes (2 841), les **Comédies musicales et spectacles musicaux** réunissent 3 % de la fréquentation (0,8 million d'entrée) et 2 % de la billetterie (21 M€) totales. Citons pour 2019 les spectacles Mamma Mia!, Born in 90, Queen Symphonic, la tournée de Chantal Goya et Bernadette de Lourdes.

49 % des déclarants sont des associations, 78 % des recettes de billetterie sont déclarées par les sociétés commerciales

En moyenne, les associations proposent des représentations dans des lieux dont les jauges sont légèrement inférieures à celles des lieux mobilisés par les sociétés commerciales (336 entrées en moyenne par représentation contre 551) et, surtout, à un prix moyen du billet inférieur (25 € contre 41 €). Les sociétés commerciales pèsent pour plus des trois quarts du total de la billetterie pour 66 % de la fréquentation et 57 % du nombre de représentations payantes. Les organismes publics (collectivités et leurs groupements, établissements publics, etc.) représentent le quart des déclarants mais leur poids dans le total des représentations payantes, de la fréquentation et plus encore de la billetterie est nettement plus faible (respectivement 12 %, 10 % et 5 %).

Répartition des représentations payantes par forme juridique du déclarant

Du 01/01 au 31/12/2019 (déclarations reçues au 31/12/2020)



Diffusion par territoire : 44 % des représentations payantes pour 34 % de la fréquentation et 39 % de la billetterie en Île-de-France

La diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles est fortement concentrée sur la région **Île-de-France**, qui représente 44 % du nombre total de représentations payantes pour 34 % de la fréquentation et 39 % de la billetterie générée. Ce poids est principalement lié à Paris qui concentre à elle seule 38 % des représentations payantes (avec plus de 22 000 représentations déclarées), 26 % de la fréquentation (près de 8 millions d'entrées) et 28 % de la billetterie (276 M€).

Dans les autres régions, à l'exclusion de la Corse et des Outre-mer pour lesquels les représentations déclarées sont insuffisamment nombreuses pour refléter la réalité de la diffusion, le nombre de représentations payantes varie d'environ 1 500 (Centre-Val de Loire) à plus de 5 000 (Auvergne-Rhône-Alpes ou Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Le prix moyen d'une place varie selon les régions de 28 € (Bourgogne-Franche-Comté) à 36 € (Hauts-de-France), soit un prix moins élevé par rapport à l'Île-de-France (41 €). Il existe de fortes disparités entre représentations ; ces moyennes doivent donc être relativisées.

Répartition régionale des représentations payantes déclarées pour 2019

Du 01/01 au 31/12/2019 (déclarations reçues au 31/12/2020)

En nombre et en euros	Pour les représentations :				
	payantes			gratuites	
	Nombre	Entrées totales	Recettes de billetterie HT	Nombre	Contrats de cession HT
Total des déclarations	58 839	30 214 266	980 265 304 €	6 574	17 965 730 €
ÎLE-DE-FRANCE	25 964	10 189 293	385 140 973 €	934	3 495 977 €
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5 615	1 799 705	50 604 186 €	690	2 272 436 €
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	5 444	3 245 017	104 336 820 €	939	2 188 558 €
OCCITANIE	3 840	2 409 126	68 950 949 €	925	1 886 511 €
NOUVELLE-AQUITAINE	3 297	2 371 502	74 919 374 €	1 057	1 741 079 €
PAYS DE LA LOIRE	2 875	2 016 564	61 689 735 €	339	922 520 €
GRAND-EST	2 563	1 854 602	52 299 830 €	234	1 076 838 €
HAUTS-DE-FRANCE	2 086	1 539 418	51 673 983 €	356	1 129 902 €
BRETAGNE	1 926	1 677 415	46 238 556 €	347	583 463 €
NORMANDIE	1 764	1 176 207	32 074 825 €	240	876 933 €
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	1 743	1 003 616	26 180 960 €	231	578 333 €
CENTRE-VAL DE LOIRE	1 484	719 324	20 549 641 €	246	1 100 117 €
OUTRE-MER	168	154 553	3 616 717 €	16	45 520 €

En région **Auvergne-Rhône-Alpes**, près de 75 % de la fréquentation et de la billetterie sont générés par les représentations isolées ou les tournées (hors festivals). Les recettes de billetterie exceptionnelles de 2019 (plus de 100 M€) sont portées par quelques lieux de très grande capacité (plus de 6 000 personnes : Groupama Stadium, Halle Tony Garnier, Zénith d'Auvergne et de Saint-Étienne) et par des lieux de plein air accueillant des festivals (Europavox à Clermont-Ferrand, Ardèche Aluna Festival à Ruoms). Néanmoins, les représentations ayant réuni moins de 200 personnes sont majoritaires dans la région avec 54 % du nombre total de représentations (citons l'Espace Gerson et le Périscope à Lyon, Le Train Théâtre à Portes-lès-Valence, L'Ampérage à Grenoble et La Baie des Singes à Cournon-d'Auvergne).

Dans la région **Hauts-de-France**, bien que 90 % des représentations réunissent moins de 1 500 personnes (voire moins de 200 personnes pour 46 % d'entre elles), la majeure partie des recettes de billetterie (38 %) est générée par les représentations accueillant plus de 6 000 personnes. Cette répartition s'explique par la présence de grands équipements comme les Zénith de Lille et d'Amiens, le Stade Pierre Mauroy à Villeneuve-d'Ascq, ou encore la citadelle d'Arras qui accueille le Main Square Festival.

Ce dernier élément n'est pas un facteur isolé puisque pour l'ensemble des régions, près de 90 % des représentations réunissent moins de 1 500 spectateurs. Plus précisément, les spectacles accueillant moins de 200 personnes sont généralement majoritaires sur le territoire, jusqu'à regrouper 75 % du nombre total de représentations en **Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Dans cette région, la fréquentation moyenne (321 entrées par représentation) est plus basse que la moyenne nationale (514) avec un effet notable du festival OFF d'Avignon (notamment dans le domaine de l'humour) et des représentations isolées présentées dans des salles de petite jauge, notamment La Chaudronnerie de La Ciotat, le Théâtre Le Colbert à Toulon ou encore le Théâtre de la Cité à Nice.

Dans la région **Grand-Est**, ce sont les représentations accueillant entre 200 et 1 500 spectateurs qui sont majoritaires et qui génèrent la plus grande part de recettes de billetterie, avec notamment L'Autre Canal à Nancy, La Cartonnerie de Reims et le Théâtre de Thionville. Quant à la **Nouvelle-Aquitaine**, si les représentations entre 200 et 1 500 personnes, également majoritaires, génèrent 37% de la fréquentation (citons le Krakatoa à Mérignac, le Théâtre Fémina à Bordeaux, La Sirène à La Rochelle ou encore l'Atabal à Biarritz), les représentations isolées représentent 70 % de la fréquentation et de la billetterie, avec un fort impact des spectacles présentés en grandes jauges (plus de 6 000 entrées), notamment au stade Matmut Atlantique et à l'Arkéa Arena à Floirac.

À l'instar de ces deux régions, l'ensemble du territoire français voit la majorité de sa fréquentation globalement générée par des représentations ayant rassemblé entre 200 et 1 500 personnes, ou bien dans des proportions similaires à celles réunissant entre 1 500 et 3 000 entrées (notamment en Auvergne-Rhône-Alpes, en Centre-Val de Loire et en Normandie).

Une tendance différente s'observe en région **Bretagne** où la diffusion festivalière dans des grandes jauges est particulièrement importante : la fréquentation moyenne y est la plus élevée avec 871 entrées par représentation. Par ailleurs, plus de 50 % de la fréquentation de la région est généré par les festivals comme les Vieilles Charrues à Carhaix-Plouguer, le Motocultor Festival à Saint-Nolff, Les Trans Musicales de Rennes ou le Festival du Chant de Marin à Paimpol.

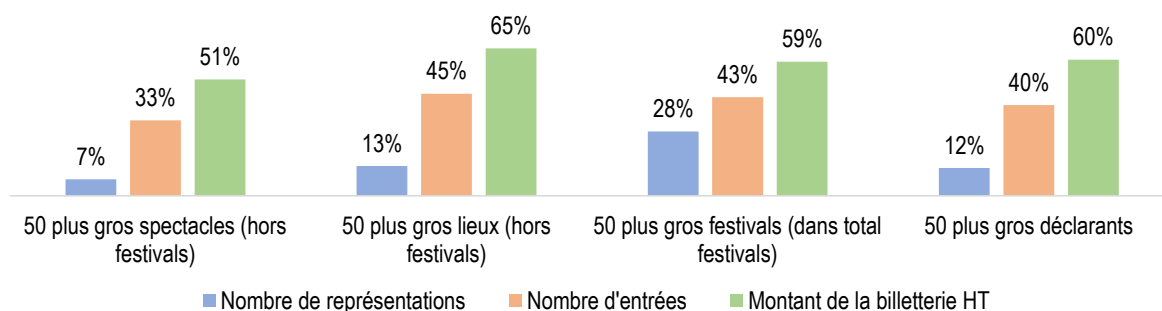
Sur l'ensemble du territoire français, le poids des festivals représente en moyenne 33 % de la fréquentation régionale avec deux extrêmes allant de 54 % (Bretagne, vue précédemment) à 9 % (Île-de-France, du fait d'un grand nombre de lieux de diffusion proposant des représentations isolées ou en série).

Cinq régions se démarquent cependant, dans lesquelles plus d'un tiers de la fréquentation est généré par les festivals : la **Bourgogne-Franche-Comté** (39 %) avec les Eurockéennes de Belfort, No Logo Festival à Fraisans, Les Nuits bressanes à Louhans, Détonation à Besançon, ou encore D'Jazz Nevers Festival ; l'**Occitanie** (37 %) où l'on retrouve notamment Jazz sur son 31 en Haute-Garonne, Pause Guitare à Albi, Les Déferlantes d'Argelès-sur-Mer ou Ecaussystème à Gignac ; les **Pays de la Loire** (34 %) avec le Hellfest à Clisson, le Festival de Poupet à Saint-Malô-du-Bois, Les Escales de Saint-Nazaire ou Scopitone à Nantes ; en **Centre-Val de Loire** (34 %) citons par exemple le Printemps de Bourges, Terres du Son à Monts, Rockomotives à Vendôme, Hop Pop Hop à Orléans, et le Festival Darc à Châteauroux ; et enfin la **Normandie** (33 %) où sont organisés entre autres le festival Beauregard à Hérouville, Papillons de Nuit à Saint-Laurent-de-Cuves, Pete the Monkey à Saint-Aubin, Ouest Park Festival au Havre et Rock in Évreux.

Degré de concentration : les 50 spectacles et tournées présentés hors festivals ayant généré le plus de billetterie pèsent pour 7 % du nombre de représentations payantes pour 33 % de la fréquentation et 51 % de la billetterie

Poids des 50 plus gros... dans le total des représentations payantes en 2019

Du 01/01 au 31/12/2019 (déclarations reçues au 31/12/2020)



En 2019, les **50 principaux spectacles et tournées** présentés hors festivals en termes de billetterie générée pèsent pour 7 % du nombre de représentations, 33 % de la fréquentation et 51 % de la billetterie. Parmi les principales esthétiques représentées dans ce top 50, l'on dénombre 12 spectacles de Chanson, variétés, 12 spectacles de Pop, rock et genres assimilés, 8 spectacles de Rap, hip-hop et genres assimilés et 7 spectacles d'Humour. Les spectacles présentés devant plus de 6 000 spectateurs en moyenne et ayant généré plus de 2 M€ de billetterie ont été au nombre de 25 en 2019 pour 240 représentations, 2,9 millions d'entrées et 174 M€ de billetterie, avec de fortes disparités : 1 concert de Metallica au Stade de France contre 25 dates pour Lomempal ; 6 000 entrées en moyenne pour Jain contre près de 70 000 pour Gims au Stade de France ; plus ou moins 40 € pour une place de concert de Shaka Ponk, Soprano, Bigflo et Oli, contre plus de 100 € pour Mylène Farmer, BTS, Elton John et Phil Collins.

Hors festivals, les **50 premiers lieux de diffusion** en termes de billetterie concentrent 13 % du nombre de représentations, 45 % de la fréquentation et 65 % de la billetterie. Il s'agit principalement de lieux spécialisés comme les salles de type Zénith, certaines Arena (Paris La Défense Arena, Accor Hotels Arena, Arkéa Arena), des cabarets (Moulin Rouge, Crazy Horse, le Lido, le Royal Palace à Kirrwiller-Bosselshausen) ou encore des stades (Stade de France, Groupama Stadium de Lyon, Stade Pierre Mauroy à Lille, Orange Vélodrome à Marseille).

Les **50 plus gros festivals** en montant de billetterie génèrent 28 % du nombre de représentations payantes pour 43 % de leur fréquentation et 59 % de la billetterie déclarée par l'ensemble des festivals en France. Parmi eux se trouvent le Hellfest à Clisson (44), les Vieilles Charrues à Carhaix-Plouguer (29), Solidays (75), les Eurockéennes de Belfort (90), Musilac à Aix-les-Bains (73), Jazz à Vienne (38), le Festival d'Avignon et son Off (84), Sakifo Musik Festival à la Réunion.

Les **50 premiers déclarants**⁵ en termes de billetterie concentrent 12 % du nombre de représentations payantes pour 40 % de la fréquentation et 60 % de la billetterie. Il s'agit principalement de producteurs/diffuseurs sans lieu fixe, de grands festivals, de cabarets et de quelques exploitants de lieux avec production/diffusion spécialisée.

⁵ Il s'agit ici des déclarants entreprise par entreprise indépendamment de leur forme juridique et de leur appartenance ou non à un groupe (pas de prise en compte des liens capitalistiques).

Précisions méthodologiques et précautions de lecture

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV), et depuis le 1^{er} janvier 2020 le Centre national de la musique (CNM), est chargé de toutes les opérations nécessaires à la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés (opérations d'assiette, de liquidation et de recouvrement). Il collecte les informations nécessaires à la perception de la taxe auprès des déclarants et quelques informations complémentaires.

Les spectacles assujettis, considérés comme spectacles de variétés au sens de la réglementation (décret n° 2004-117 du 4 février 2004, modifié par le décret n° 2017-721 du 2 mai 2017) sont :

1. Les tours de chant, concerts et spectacles de jazz, de rock ou de musique électronique, de musique du monde, à l'exception de ceux relevant des musiques traditionnelles ;
2. Les spectacles de cabaret ou composés d'une suite de tableaux de genres variés tels que chansons, danses ou attractions visuelles ;
3. Les spectacles d'illusionnistes, aquatiques ou sur glace ;
4. Les spectacles d'humour entendus comme une suite de sketches ou un récital parlé donné par un ou plusieurs artistes non interchangeables ;
5. Les comédies musicales et spectacles musicaux qui ne relèvent pas des catégories 1 et 2.

Les représentations de spectacles relevant des catégories 4 et 5 sont soumises à la taxe dès lors que ces spectacles ne sont pas représentés dans des théâtres adhérents de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP). Si tel est le cas, c'est la taxe fiscale perçue par cette association qui est due.

Déclarations reçues au titre des représentations ayant eu lieu en 2017, 2018, 2019 et 2020. Les données présentées ici concernent uniquement les chiffres communiqués par les déclarants de la taxe au titre des représentations ayant eu lieu au cours des années 2017, 2018, 2019 et 2020 et reçus par le CNM au plus tard le 31 décembre 2020 pour les années 2017, 2018 et 2019, et au 30 juin 2021 pour l'année 2020. Cependant les représentations ayant effectivement eu lieu ces trois dernières années n'ont pas toutes fait et ne feront certainement pas toutes l'objet de déclarations. Les éléments statistiques proposés ont tendance à « surreprésenter » les plus gros spectacles et leurs caractéristiques de diffusion. En effet, ce sont en grande majorité les représentations les plus petites (en termes de fréquentation et d'assiette taxable) qui ne sont pas encore déclarées au CNM.

Distinction des représentations à entrée payante et à entrée gratuite. Les éléments statistiques couvrent à la fois : les représentations à entrée payante pour lesquelles la taxe est collectée sur la base des recettes de billetterie hors taxes ; les représentations à entrée gratuite pour lesquelles la taxe est collectée sur la base du montant de cession hors taxes du spectacle auprès du vendeur du spectacle. Dans le premier cas, les informations collectées incluent les déclarations de fréquentation payante et exonérée. Dans le second, l'information concernant la fréquentation, parfois estimée par le déclarant, est insuffisamment renseignée pour faire l'objet d'un traitement statistique.

Lieu et contexte de représentation. Les informations sur le lieu et le contexte festivalier de la représentation déclarée n'ont pu être traitées pour l'ensemble des représentations déclarées. Des estimations sont toutefois présentées. En complément, en l'absence de données exhaustives sur les jauges des lieux de diffusion, des classes de fréquentation moyenne par représentation payante sont indiquées. Cette estimation doit être analysée avec précaution dans la mesure où cette approche combine un « effet jauge » (d'offre) et un « effet succès » (demande). Un même lieu dans une même configuration peut être affecté à une des classes pour certaines représentations et à une classe supérieure ou inférieure pour d'autres.

Glossaire des données présentées

Nombre de déclarants. Il s'agit du nombre de déclarants différents ayant déclaré au CNM au moins une représentation ayant eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année étudiée.

Représentations déclarées. Le terme peut couvrir des réalités différentes en fonction du type de manifestation et de déclarant : nombre de dates d'une tournée pour un même spectacle, nombre de sessions pour une même manifestation, nombre de spectacles couverts par une même billetterie. Le nombre de représentations déclarées dans un contexte festivalier a tendance à être sous-estimé du fait de la difficulté de distinguer les différents plateaux : le nombre de représentations correspond souvent au nombre de jours de la manifestation.

Nombre moyen d'entrées par représentation payante. Le ratio a été calculé sur la base des déclarations de représentations à entrée payante pour lesquelles le nombre d'entrées payantes et le nombre d'entrées exonérées ont été déclarés. On notera qu'il s'agit bien d'une moyenne et non d'une médiane (la mesure de la moyenne masquant les fortes disparités au sein des représentations déclarées).

Assiette. On appelle « assiette » la somme de la billetterie déclarée dans le cadre des représentations payantes et des contrats de cession dans le cadre des représentations gratuites.

Prix moyen du billet hors taxes par entrée payante. Ce prix moyen, exprimé en euros hors taxes de billetterie par entrée payante, a été calculé sur la base des déclarations de représentations à entrée payante pour lesquelles le nombre d'entrées payantes a été déclaré. On notera qu'il s'agit bien d'une moyenne et non d'une médiane (la mesure de la moyenne masquant les fortes disparités au sein des représentations déclarées).

CONTACTS

Service communication CNM
Corinne BRET
E. : corinne.bret@cnm.fr
T. : 01 83 75 26 46

Opus 64
Valérie SAMUEL
E. : v.samuel@opus64.com
T. : 01 40 26 77 94

www.cnm.fr

[@Le_CNM](https://twitter.com/Le_CNM)

[@LeCentrenationaldelamusique](https://www.facebook.com/LeCentrenationaldelamusique)

[@centrenationaldelamusique](https://www.linkedin.com/company/centrenationaldelamusique)



CRÉDITS

Le présent document est une publication du Centre national de la musique, Établissement public industriel et commercial sous la tutelle du ministère de la Culture. Toute utilisation ou reproduction, totale ou partielle, est soumise à l'utilisation du crédit « Sources CNM — Centre national de la musique — www.cnm.fr »

SEPTEMBRE 2021

RÉALISATION

Séverine Morin
Maxime Gaudais
Lucile Boursier

PHOTO

© Sam Moqadam